



**Fondation des écoliers du Mont-Bleu**  
**Procès-verbal de la réunion ordinaire**  
**Jeudi le 15 juin 2023 à 18h30**  
**Au Salon du personnel de l'école**

**Étaient présents :**

Yves Oukouomi Lowé (président)  
Julien Gravel (trésorier)  
Marjorie Gasse (administratrice)  
Julie Vachon (administratrice)

**Absents :**

Philippe Poirier (administrateur)

**Invitée :**

Chantal Cousineau (directrice de l'école)

**1. Accueil, présences et ouverture de la séance**

M. Julien Gravel souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration (membres) ainsi qu'à la directrice de l'école, Mme Chantal Cousineau. Le quorum est constaté. L'ouverture de la séance se fait à 18h30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

M. Julien Gravel fait la lecture de l'ordre du jour.  
Adoption de l'ordre du jour proposée par Yves Oukouomi Lowé et adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION à l'unanimité**  
**F2022-2023-11**

**3. Adoption des procès-verbaux du 4 avril et du 9 mai 2023.**

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.  
Il n'y a pas de modifications à apporter au procès-verbal ni de points découlant.  
Adoption des procès-verbaux proposée par Mme Julie Vachon et adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION à l'unanimité**  
**F2022-2023-12**

#### **4. Nouvelles de la directrice de l'école.**

Mme Chantal Cousineau fait un retour sur les trois dépenses approuver par la Fondation lors de sa dernière rencontre :

1. Achat d'instrument de musique : Le Xylophone Basse Diatonique SDM XBD-16 pour 898\$ et le Métallophone Basse SDM Diatonique MBD-16 pour 848\$ ont été achetés. Une copie des factures sera disponible sous peu.
2. L'achat d'un cabanon pour faire un prêt d'équipement dans la cour d'école pour un montant d'environ 1,500\$ a été validé avec le service des ressources matériels de la CSSPO.
3. Un potager Vireo pour un montant de 5,595\$ par année durant 2 ans.

**RÉSOLUTION adoptée par courriel le 10 mai 2023 à l'unanimité  
F2022-2023-9**

Concernant l'achat d'un cabanon, le service des ressources matériel de la CSSPO a indiqué que le montant est insuffisant pour un cabanon assez résistant et durable pour une cour d'école. Après discussions, les membres de la Fondation propose de bonifier la contribution financière à 8,000\$.

**RÉSOLUTION à l'unanimité  
F2022-2023-10**

#### **4. Varia et date de la prochaine rencontre**

M. Yves Oukouomi annonce qu'il démissionne de son poste à la présidence dû à un départ à l'étranger. Les membres remercient M. Yves Oukouomi pour son implication à la Fondation depuis 2017. Le poste de la présidence sera donc vacant jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle qui aura lieu en septembre 2023.

La résolution suivante est donc proposée :

Que M. Philippe Poirrier remplace M. Yves Oukouomi à titre de signataire autorisé pour le compte bancaire de la Fondation.

**RÉSOLUTION adoptée par courriel le 10 mai 2023 à l'unanimité  
F2022-2023-11**

La prochaine rencontre aura lieu le 28 septembre à 18h30 au Salon du personnel de l'école.

#### **5. Clôture de la séance à 19h30**

Yves Oukouomi Lowé  
Président

Julien Gravel  
Trésorier